

Approved English Label
Sub. No. 2023-5232
2023-11-20

Container Label

GROUP 3 FUNGICIDE

Advantage Prothioconazole 480 SC

Suspension

For Control or Suppression of Listed Diseases in Barley, Borage, *Brassica carinata*, Bushberries, Canola, Chickpeas, Crambe, Low Growing Berries - except strawberries, Corn, Cucurbits, Flax (Linseed), Lentils, Oats, Oriental Mustard, Peanut, Rapeseed, Safflower, Soybean, Sugar Beet, Sunflower, Wheat and Certain Other Small Grains.

COMMERCIAL (AGRICULTURAL)

SYMBOL – Triple Rinse

CAUTION – POISON



REGISTRATION NO. 34978

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

ACTIVE INGREDIENT: Prothioconazole 480 g/L

NET CONTENTS: 1 L to 10.2 L

Contains 1,2-benzisothiazolin-3-one at 0.04% as a preservative.

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5

For product information, call: 1-888-931-2530

In the event of an emergency involving dangerous goods, call CANUTEC at 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone.

GENERAL INFORMATION

Advantage Prothioconazole 480 SC is a broad-spectrum systemic fungicide for the control or suppression of listed *Ascomycetes*, *Basidiomycetes* and *Deuteromycetes* diseases on barley, bushberries, *Brassica carinata*, borage, canola, chickpeas, crambe, low growing berries - except strawberries, corn, cucurbits, flax (linseed), lentils, oats, Oriental mustard, peanut, rapeseed, safflower, soybean, sugar beet, sunflower, wheat and certain other small grains.

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Harmful if inhaled. Avoid breathing vapor or spray mist. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, or smoking. If product comes in contact with clothing, remove all contaminated clothing, wash skin with soap and water and dress in clean clothing. Launder applicator clothing separate from other laundry. Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. A restricted entry interval (REI) of 20 days is required for hand- harvesting sweet corn and for detasseling seed corn. An REI of 3 days is required for hand-line irrigation in cucurbits and bushberries. For all other activities do not re-enter treated fields until 24 hours after application. If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported and you require information regarding Maximum Residue Limits for an importing country, please contact Advantage Crop Protection Inc. at 1-888-931-2530.

When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT:

Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during mixing, loading, application, clean-up and repair. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) during mixing, loading, clean-up and repair. Gloves are not required during application within a closed cab and/or cockpit.

FIRST AID:

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label, or product name and Pest Control Product Registration number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

- Treat symptomatically.

- Medical Personnel should contact the emergency response number, 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

STORAGE

- Store this product away from food or feed.
- Keep away from direct sunlight.
- Keep away from fire or open flame or other sources of heat.
- Do not store at temperatures below freezing.
- If stored for 1 year or longer, shake well before using.
- Store the tightly closed container away from feeds, seeds, fertilizer, plants and foodstuffs.
- Do not use or store in or around the home.
- Keep in original container during storage.
- In case of fire, leaking or damaged containers, call CANUTEC at 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone.

DISPOSAL

Recyclable Container:

DO NOT reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

Returnable Container:

DO NOT reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Disposal of Unused, Unwanted Product:

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

Disposal of Unused Spray Solution:

If any spray solution remains in the tank after spraying is finished, it should be sprayed on the perimeter of the area just sprayed, NOT ON THE CROP, away from water supplies, ditches, and irrigation canals. Spray buffer zones indicated in the DIRECTIONS FOR USE must also be respected.

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

For more information contact:

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5

All products mentioned are trademarks of their respective companies.

SPECIMEN

Booklet Label

GROUP **3** FUNGICIDE

Advantage Prothioconazole 480 SC

Suspension

For Control or Suppression of Listed Diseases in Barley, Borage, *Brassica carinata*, Bushberries, Canola, Chickpeas, Crambe, Low Growing Berries - except strawberries, Corn, Cucurbits, Flax (Linseed), Lentils, Oats, Oriental Mustard, Peanut, Rapeseed, Safflower, Soybean, Sugar Beet, Sunflower, Wheat and Certain Other Small Grains.

COMMERCIAL (AGRICULTURAL)

SYMBOL – Triple Rinse

CAUTION – POISON



REGISTRATION NO. 34978

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

ACTIVE INGREDIENT: Prothioconazole 480 g/L

NET CONTENTS: 1 L to 10.2 L

Contains 1,2-benzisothiazolin-3-one at 0.04% as preservative.

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5

For product information, call: 1-888-931-2530

In the event of an emergency involving dangerous goods, call CANUTEC at 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone.

Advantage Prothioconazole 480 SC

Table of Contents:	Section Number:
GENERAL INFORMATION	
The Product	1
SAFETY AND HANDLING	
Precautions, Protective Clothing & Equipment, and Re-entry Restriction	2
First Aid and Toxicological Information	3
Environmental Precautions	4
Storage	5
Disposal	6
DIRECTIONS FOR USE	
Crop, Disease, Rate, Timing	7
Resistance Management	8
Application Precautions	9
Mixing Instructions	10
Pre-harvest Intervals	11
Notices	12

For more information, contact:

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5

SPECIMEN

GENERAL INFORMATION

Section 1: The Product

Advantage Prothioconazole 480 SC is a broad-spectrum systemic fungicide for the control or suppression of listed *Ascomycetes*, *Basidiomycetes* and *Deuteromycetes* diseases on barley, bushberries, *Brassica carinata*, borage, canola, chickpeas, crambe, low growing berries - except strawberries, corn, cucurbits, flax (linseed), lentils, oats, Oriental mustard, peanut, rapeseed, safflower, soybean, sugar beet, sunflower, wheat and certain other small grains.

SAFETY AND HANDLING

Section 2: Precautions, Protective Clothing & Equipment, and Re-entry Restriction.

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Harmful if inhaled. Avoid breathing vapor or spray mist. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, or smoking. If product comes in contact with clothing, remove all contaminated clothing, wash skin with soap and water and dress in clean clothing. Launder applicator clothing separate from other laundry. Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. A restricted entry interval (REI) of 20 days is required for hand-harvesting sweet corn and for detasseling seed corn. An REI of 3 days is required for hand-line irrigation in cucurbits and bushberries. For all other activities do not re-enter treated fields until 24 hours after application. If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported and you require information regarding Maximum Residue Limits for an importing country, please contact Advantage Crop Protection Inc. at 1-888-931-2530.

When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT:

Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during mixing, loading, application, clean-up and repair. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) during mixing, loading, clean-up and repair. Gloves are not required during application within a closed cab and/or cockpit.

Section 3: First Aid and Toxicological Information

FIRST AID:

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label, or product name and Pest Control Product Registration number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

- Treat symptomatically.
- Medical Personnel should contact the emergency response number at 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone.

Section 4: ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

Section 5: STORAGE

- Store this product away from food or feed.
- Keep away from direct sunlight.
- Keep away from fire or open flame or other sources of heat.
- Do not store at temperatures below freezing.
- If stored for 1 year or longer, shake well before using.
- Store the tightly closed container away from feeds, seeds, fertilizer, plants and foodstuffs.
- Do not use or store in or around the home.
- Keep in original container during storage.
- In case of fire, leaking or damaged containers, call CANUTEC at 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone.

Section 6: DISPOSAL

Recyclable Container

DO NOT reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

Returnable Container:

DO NOT reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Disposal of Unused, Unwanted Product:

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

Disposal of Unused Spray Solution:

If any spray solution remains in the tank after spraying is finished, it should be sprayed on the perimeter of the area just sprayed, NOT ON THE CROP, away from water supplies, ditches, and irrigation canals. Spray buffer zones indicated in the DIRECTIONS FOR USE must also be respected.

SPECIMEN

DIRECTIONS FOR USE

Section 7: Crop, Disease, Rate, Timing

CEREALS (Barley, Wheat and Oats)			
CROP	DISEASE	RATE	TIMING
Barley	For suppression of: Fusarium Head Blight or scab (<i>Fusarium</i> spp.)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC once, at 315 to 420 mL/ha (150 - 200 g a.i./ha) Adjuvant: Apply with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v	Fusarium head blight outbreaks in barley occur when the weather is warm and wet at ear emergence. The application of Advantage Prothioconazole 480 SC for protection against fusarium head blight (scab) should be considered when these environmental conditions are forecasted for this stage of barley development. Timing of application is critical: For optimum suppression of fusarium head blight, apply Advantage Prothioconazole 480 SC as a preventative spray within the time period when 70 to 100% of the barley main stem heads are fully emerged, to 3 days after full head emergence. Application of the 420 mL/ha rate is suggested in situations where disease pressure is expected to be high. Such situations may occur when prolonged periods of warm wet weather are forecast during barley ear emergence, when barley is grown in a crop rotation that has contained corn or when susceptible cultivars are grown. Use of the 420 mL/ha rate will typically provide highest levels of mycotoxin reduction. Spray Coverage is essential for optimum efficacy: Spray equipment must be set up to provide good coverage to barley heads. To achieve thorough barley head coverage using ground application equipment, it is recommended to use forward and backward mounted nozzles or nozzles that have a two-directional spray. Nozzles should be operated within the spray pressure recommendations suggested by the manufacturer.
	For control of: Net blotch (<i>Pyrenophora teres</i>); Scald (<i>Rhynchosporium secalis</i>) Spot blotch (<i>Cochliobolus sativus</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC once, at 210 to 315 mL/ha (100 - 150 g a.i./ha) Adjuvant: Apply with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC as a preventive foliar spray when the earliest disease symptoms appear on the leaves and stems. Barley fields should be observed closely for early disease symptoms, particularly when susceptible varieties are planted and/or under prolonged conditions favourable for disease development.
Note: A maximum of 2 applications (735 mL/ha) of Advantage Prothioconazole 480 SC, with a minimum 7 day application interval, may be applied per barley crop, per year. Do not apply within 30 days of harvest. Applications may be made by ground or aerial spray equipment.			

CROP	DISEASE	RATE	TIMING
Wheat (spring, durum and winter)	For suppression of: Fusarium - head blight or scab (<i>Fusarium</i> spp.)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC once, at 315 to 420 mL/ha (150 - 200 g a.i./ha)	Fusarium head blight outbreaks in wheat occur when the weather is warm and wet at head emergence and flowering. The application of Advantage Prothioconazole 480 SC for protection against Fusarium head blight (scab) should be considered when these environmental conditions are forecasted for this stage of wheat development. Timing of application is critical: For optimum suppression of fusarium head blight or control of Glume blotch, apply Advantage Prothioconazole 480 SC within the time period from when at least 75% of the wheat heads on the main stem are fully emerged to when 50% of the heads on the main stem are in flower. Application of the 420 mL/ha rate is suggested in situations where disease pressure is expected to be high. Such situations may occur when prolonged periods of warm, wet weather are forecast during anthesis, when wheat is grown in a crop rotation that has contained corn or when more susceptible cultivars or wheat types (i.e. durum) are grown. Use of the 420 mL/ha rate will typically provide highest levels of mycotoxin reduction. Spray Coverage is essential for optimum efficacy: Spray equipment must be set up to provide good coverage to wheat heads. To achieve thorough wheat head coverage using ground application equipment, it is recommended to use forward and backward mounted nozzles or nozzles that have a two-directional spray. Nozzles should be operated within the spray pressure recommendations suggested by the manufacturer.
	For control of: Glume blotch (<i>Stagonospora nodorum</i>)	Adjuvant: Apply with a non-ionic surfactant, AgSurf or Agral 90 at 0.125% v/v	
	For control of: Speckled leaf blotch (<i>Septoria tritici</i>); Tan spot (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>); Leaf rust (<i>Puccinia recondita</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 315 mL/ha (150 g a.i./ha) Adjuvant: Apply with a non-ionic surfactant, AgSurf or Agral 90 at 0.125% v/v	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC as a preventive foliar spray when the earliest disease symptoms appear on the leaves and stems. Wheat fields should be observed closely for early disease symptoms, particularly when susceptible varieties are planted and/or under prolonged conditions favourable for disease development.
Note: A maximum of 2 applications (735 mL/ha) of Advantage Prothioconazole 480 SC, with a minimum 7 day application interval, may be applied per wheat crop per year. Do not apply within 30 days of harvest. Applications may be made by ground or aerial spray equipment.			

CROP	DISEASE	RATE	TIMING
Oats	For control of: Crown rust (<i>Puccinia coronata</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 315 mL/ha (150 g a.i./ha) Adjuvant: Apply with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC as a preventive foliar spray when the earliest disease symptoms appear on the leaves and stems. Fields should be observed closely for early disease symptoms, particularly when susceptible varieties are planted and/or under prolonged conditions favourable for disease development.

Note: A maximum of 2 applications (630 mL/ha) of Advantage Prothioconazole 480 SC, with a minimum 7 day application interval, may be applied per oat crop per year. Do not apply within 30 days of harvest. Applications may be made by ground or aerial spray equipment.

CROP	DISEASE	RATE	TIMING
Pearl millet, Proso millet, Rye, Triticale, Teosinte, Buckwheat	For suppression of: Fusarium head blight or scab (<i>Fusarium</i> spp.), – except buckwheat For control of: Rust (<i>Puccinia</i> spp.)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 315 - 420 mL/ha (150 - 200 g a.i./ha) Adjuvant: Apply with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC as a preventive foliar spray when the earliest disease symptoms appear on the leaves and stems. Fields should be observed closely for early disease symptoms, particularly when susceptible varieties are planted and/or under prolonged conditions favourable for disease development.

Note: A maximum of 2 applications (735 mL/ha) of Advantage Prothioconazole 480 SC, with a minimum 7 day application interval, may be applied per year. Do not apply within 30 days of harvest. Applications may be made by ground equipment only.

OILSEED CROPS (Canola, Rapeseed, Oriental Mustard, <i>Brassica carinata</i>)			
CROP	DISEASE	RATE	TIMING
Canola, Rapeseed, Oriental mustard, <i>Brassica carinata</i>	For control of: Sclerotinia stem rot (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 315 - 368 mL/ha (150 - 175 g a.i./ha)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC when the crop is in the 20 - 50% bloom stage. Best protection will be achieved when the fungicide is applied prior to petals beginning to fall, and will allow for the maximum number of petals to be protected. The 315 mL/ha rate is the recommended rate for most oilseed crops, however, the higher rate is recommended for fields with a history of heavy disease pressure or for dense crop stands. Good spray coverage of the plants is essential. A second application at a rate of 315 mL/ha may be applied 7-10 days later, up to full bloom, if disease persists or weather conditions are favourable for disease development. When conditions favouring disease are severe, use the shorter interval.
Note: Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v. A maximum of two applications (683 mL/ha of Advantage Prothioconazole 480 SC) may be applied per year. Applications may be made by ground or aerial spray equipment. Do not apply within 36 days of harvest.			

SPECIMEN

PULSE CROPS (Chickpeas, Lentils)			
CROPS	DISEASE	RATE	TIMING
Chickpeas	For control of: Ascochyta blight (<i>Ascochyta rabiei</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 315 - 420 mL/ha (150 - 200 g a.i./ha) After the initial application, repeat applications may be made on 10-14 day intervals. Apply the higher rate when conditions favour disease development, or when growing less disease resistant varieties.	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at the first sign of disease. A maximum of 1260 mL/ha of Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied per year for chickpeas. Maximum of three applications per year.
Lentils	For control of: Ascochyta blight (<i>Ascochyta spp.</i>) White mold (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 315 - 420 mL/ha (150 - 200 g a.i./ha) After the initial application, one additional application may be made 10-14 days afterwards if conditions remain favourable for continued or increased disease development. Apply the higher rate when conditions favour disease development, or when growing less disease resistant varieties.	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at the beginning of flowering or at first sign of disease. A maximum of 840 mL/ha of Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied per year for lentils. Maximum of two applications per year.
Note: Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v. Applications may be made by ground or aerial spray equipment. Do not apply within 7 days of cutting or swathing of the crop.			

Soybean			
CROP	DISEASE	RATE	TIMING
Soybean	For control of: Asian soybean rust (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>) Frogeye leaf spot (<i>Cercospora sojina</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 210 mL/ha (100 g a.i./ha)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC when first symptoms of disease can be found or the risk of infection is imminent. Do not apply more than one application per year.
Note: Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v. The application may be made by ground or aerial spray equipment. Do not apply within 20 days of harvest.			

Corn (field, sweet and popcorn)			
CROP	DISEASE	RATE	TIMING
Corn (field, sweet and popcorn, including seed production)	For control of: Rusts (<i>Puccinia sorghi</i> , <i>Puccinia polysora</i>) Eyespot (<i>Kabatiella zeae</i> syn. <i>Aureobasidium zeae</i>) Northern blight (<i>Setosphaeria turcica</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 315 mL/ha (150 g a.i./ha)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC as a preventive foliar spray when the earliest disease symptoms appear on the leaves and stems. Fields should be observed closely for early disease symptoms, particularly under prolonged conditions favourable for disease development. Under high disease pressure, it is recommended to use a non-ionic surfactant with Advantage Prothioconazole 480 SC (do not apply a non-ionic surfactant prior to tassel emergence as crop injury may occur). Refer to the section "Note" of this table for directions.
	Provides control of all diseases listed above, plus the following: For control of: Grey leaf spot (<i>Cercospora zeae-maydis</i>) For suppression of: Fusarium and Gibberella ear rots (<i>Fusarium</i> spp. and <i>Gibberella</i> spp.) Stalk rot (<i>Fusarium</i> spp., <i>Gibberella</i> spp. and <i>Colletotrichum</i> spp.) which may cause stalk lodging.	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 420 mL/ha (200 g a.i./ha)	Fusarium Ear Rot outbreaks in corn occur when the weather is warm and wet during silking. It is also driven by hybrid selection and field history of severe fusarium outbreaks. The application of Advantage Prothioconazole 480 SC for protection against Fusarium Ear Rot should be considered when these conditions are forecasted for a specific corn field. Applications of Advantage Prothioconazole 480 SC timed for suppression of fusarium ear rot may also reduce lodging caused by stalk rot pathogens. Timing of application is critical: For optimum suppression of Fusarium Ear Rot apply Advantage Prothioconazole 480 SC from the development stage of corn between the tip of stigmata visible (silking, BBCH 63) to the stigmata drying (silk browning, BBCH 67). Advantage Prothioconazole 480 SC will reduce both disease symptoms and levels of mycotoxin in the grain. Spray Coverage is essential for optimum efficacy: Spray equipment must be set up to provide good coverage to the cobs. To achieve thorough cob coverage using ground application equipment, it is recommended to use drop-nozzles. Nozzles should be operated within the spray pressure recommendations suggested by the manufacturer.
Note: Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v. Do not apply a non-ionic surfactant prior to tassel emergence. Do not apply more than one application per year. The application may be made by ground or aerial spray equipment. Do not apply within 14 days of harvest.			

Peanut		
DISEASE	RATE	TIMING
Suppression of: Rhizoctonia pod rot (<i>Rhizoctonia solani</i>)	420 mL per hectare (200 g a.i./ha)	<p>For Soil-Borne Diseases</p> <p>Applications of fungicides with a different mode of action should be made prior to and following applications of Advantage Prothioconazole 480 SC to discourage development of resistant strains of fungi.</p> <p>In fields with a history of pod rot or in situations where conditions favour disease development apply Advantage Prothioconazole 480 SC at about mid-season and continue Advantage Prothioconazole 480 SC applications at 14-day intervals.</p> <p>Advantage Prothioconazole 480 SC must be carried by rainfall or irrigation into the root and pod zone for control of pod rot caused by <i>Rhizoctonia solani</i>. Drought conditions will decrease the effectiveness of Advantage Prothioconazole 480 SC against pod rot.</p>
<p>Control of: Early leaf spot (<i>Cercospora arachidicola</i>)</p> <p>Suppression of: Leaf rust (<i>Puccinia arachidis</i>)</p>	365 - 420 mL per hectare (175 - 200 g a.i./ha)	<p>Foliar Disease Spray Program</p> <p>Apply the specified rate in a preventive spray schedule. Apply up to 4 sprays using a 14-day interval</p> <p>Use the higher use rate when conditions are favourable for severe disease pressure and/or when growing less disease resistant varieties.</p>
<p>Note: Apply up to four (4) applications of Advantage Prothioconazole 480 SC per year. When planting varieties with good to excellent levels of resistance to foliar diseases, the application interval may be extended up to 21 days in the absence of soil borne diseases. A maximum of 1.7 L per hectare of Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied per year. Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied up to 14 days before harvest. Do not feed hay or threshings or allow livestock to graze in treated areas. Applications may be made by ground spray equipment only.</p>		

Cucurbit Vegetables			
CROP	DISEASE	RATE	TIMING
Cucurbit vegetables: Chinese waxgourd (Chinese preserving melon); citron melon; cucumber; gherkin; gourd, edible (includes hyotan, cucuzza, hechima, Chinese okra); <i>Momordica</i> spp. (includes balsam apple, balsam pear, bittermelon, Chinese cucumber); muskmelon (includes cantaloupe); pumpkin; squash, summer; squash, winter (includes butternut squash, calabaza, hubbard squash, acorn squash, spaghetti squash); watermelon	Control of: Fusarium wilt Fusarium blight (<i>Fusarium</i> spp.)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 420 mL/ha (200 g a.i./ha) (soil)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at planting via drip / drench equipment. Follow with foliar treatments during the season.
	Gummy stem blight (<i>Didymella</i> spp.)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 420 mL/ha (200 g a.i./ha) (foliar)	
	Control of: Powdery mildew (<i>Sphaerotheca fuliginea</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 210 - 420 mL/ha (100 - 200 g a.i./ha)	For powdery mildew control apply Advantage Prothioconazole 480 SC as a preventive foliar spray when the earliest sign of disease is first noticed. Repeat at 5-10-day intervals with Advantage Prothioconazole 480 SC or another approved fungicide from a different chemical group.
<p>General Comments: Apply up to one (1) soil application and two (2) foliar applications of Advantage Prothioconazole 480 SC at the high rate, or one soil application and four (4) foliar applications per year at the low rate. Repeat foliar applications using a 5- to 10-day spray interval if conditions remain favourable for continued or increasing disease development. Foliar applications may be applied by ground application equipment only. For foliar applications, apply with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v.</p> <p>A maximum of 1.26 L/ha of Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied per year. Do not apply within 7 days of harvest.</p>			

Bushberry			
CROP	DISEASE	RATE	TIMING
Bushberry subgroup: Aronia berry; blueberry, highbush; blueberry, lowbush; buffalo currant; cranberry, highbush; currant, black; currant, red; elderberry; European barberry; gooseberry; honeysuckle, edible; huckleberry; jostaberry; juneberry (Saskatoon berry); lingonberry; salal; sea buckthorn; cultivars, varieties, and/or hybrids of these.	Suppression of: Septoria leaf spot (<i>Septoria</i> spp.)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 315 mL/ha (150 g a.i./ha).	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at the first sign of disease. After the initial application, one additional application may be made 10-14 days afterwards if conditions remain favourable for continued or increased disease development.
	Suppression of: Leaf rust (<i>Thekopsora minima</i>) and <i>Valdensinia</i> leaf spot (<i>Valdensinia heterodoxa</i>) – blueberry only	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 400 mL/ha (190 g a.i./ha)	
	Control of: Monilinia blight (<i>Monilinia vaccinii-corymbosi</i>) – blueberry only	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 315 - 420 mL/ha (150 - 200 g a.i./ha)	Begin applications at early bloom for fruit rot. Make a second application of Advantage Prothioconazole 480 SC or another approved fungicide 5-10 days later.
<p>General Comments: Apply up to two (2) applications of Advantage Prothioconazole 480 SC per year. Applications may be made by ground application equipment only. Apply with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v.</p> <p>A maximum of 840 mL/ha of Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied per year. Do not apply within 7 days of harvest.</p>			

Low-Growing Berry, except strawberry			
CROP	DISEASE	RATE	TIMING
Low growing berry subgroup, except strawberry: Bearberry; bilberry; cloudberry; cranberry; partridgeberry; cultivars, varieties, and/or hybrids of these	Control of: Fruit rot (<i>Coleophoma empetri</i> , <i>Glomerella cingulata</i> , <i>Phyllosticta vaccinii</i> , <i>Physalospora vaccinii</i> <i>Allantophomopsis lycopodina</i> , <i>Allantophomopsis cytispora</i> , <i>Fusicoccum putrefaciens</i> , <i>Penicillium</i> spp., <i>Phomopsis vaccinii</i> , <i>Colletotrichum acutatum</i> , <i>Colletotrichum coccodes</i>) Suppression of: Septoria leaf spot (<i>Septoria</i> spp.)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 365 mL/ha (175 g a.i./ha) Adjuvant: Apply with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v	Begin applications at early bloom for fruit rot. Make a second application of Advantage Prothioconazole 480 SC or another approved fungicide 5-10 days later.
<p>General Comments: Apply up to two (2) applications of Advantage Prothioconazole 480 SC per year. Repeat applications using a 5- to 10-day spray interval if conditions remain favourable for continued or increasing disease development. Applications may be made by ground spray equipment only.</p> <p>A maximum of 730 mL/ha of Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied per year. Do not apply within 45 days of harvest.</p>			

Sunflower, Safflower

DISEASE	RATE	TIMING
For control of: Sunflower rust (<i>Puccinia helianthi</i>) Safflower rust (<i>Puccinia carthami</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 420 mL/ha (200 g a.i./ha)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC when average rust severity reaches 1% on the upper 4, fully expanded leaves prior to or during bloom.

Note: Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v. A maximum of one application (420 mL/ha of Advantage Prothioconazole 480 SC) may be applied to sunflower or safflower per year. The application may be made by ground or aerial spray equipment. Do not apply within 45 days of harvest. If applying Advantage Prothioconazole 480 SC to greater than 310 ha per day of sunflower and/or safflower using open cab groundboom equipment, applicators must also wear a respirator with a NIOSH-approved organic-vapour-removing cartridge with a prefilter approved for pesticides, or a NIOSH-approved canister approved for pesticides.

The DIRECTIONS FOR USE for the uses described in this section of the label were developed by persons other than Advantage Crop Protection Inc. under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Advantage Crop Protection Inc., has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

CROP	DISEASE	RATE	TIMING
Sunflower, safflower	For suppression of: Sclerotinia head rot (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 420 mL/ha (200 g a.i./ha)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC when the crop is in the 10-50% disk flower bloom stage.

Note: Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v. A maximum of one application (420 mL/ha of Advantage Prothioconazole 480 SC) may be applied to sunflower or safflower per year. The application may be made by ground or aerial spray equipment. Do not apply within 45 days of harvest. If applying Advantage Prothioconazole 480 SC to greater than 310 ha per day of sunflower and/or safflower using open cab groundboom equipment, applicators must also wear a respirator with a NIOSH-approved organic-vapour-removing cartridge with a prefilter approved for pesticides, or a NIOSH-approved canister approved for pesticides.

The DIRECTIONS FOR USE for the uses described in this section of the label were developed by persons other than Advantage Crop Protection Inc. under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Advantage Crop Protection Inc., has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

CROP	DISEASE	RATE	TIMING
Flax (linseed), crambe, borage	For control of: Sclerotinia stem rot (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 315 - 368 mL/ha (150 - 175 g a.i./ha)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC when the crop is in the 20 - 50% bloom stage. Best protection will be achieved when the fungicide is applied prior to petals beginning to fall, and will allow for the maximum number of petals to be protected. The higher rate is recommended for fields with a history of heavy disease pressure or for dense crop stands. Good spray coverage of the plants is essential.

Note: Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v. A maximum of one application (368 mL/ha of Advantage Prothioconazole 480 SC) may be applied per year. The application may be made by ground or aerial spray equipment. Do not apply within 36 days of harvest.

CROP	DISEASE	RATE	TIMING
Sugar beets	For control of: Cercospora leaf spot (<i>Cercospora beticola</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 315 - 415 mL/ha (150 - 200 g a.i./ha)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at the first sign of disease. Use the higher rate and shorter intervals when conditions are favourable for severe disease pressure and/or when growing less disease-resistant varieties. Apply the specified rate of Advantage Prothioconazole 480 SC in 100-200 L of water per hectare when using ground application equipment. If conditions remain favourable for continued or increasing disease development, repeat applications using a 14 to 21- day spray interval depending on disease pressure. Use a 14-day spray interval under normal to heavy disease pressure and a 21-day spray interval under light disease pressure.
	For control of: Rhizoctonia crown rot (<i>Rhizoctonia solani</i>)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at 415 mL/ha (200 g a.i./ha)	Apply Advantage Prothioconazole 480 SC at the 4-leaf to row closure growth stage. Apply the specified rate of Advantage Prothioconazole 480 SC in 50-100 L of water per hectare. Repeat applications using a 21-day spray interval if conditions remain favourable for continued or increasing disease development.

Note: A maximum of 3 applications (1245 mL/ha of Advantage Prothioconazole 480 SC) may be applied per year. Advantage Prothioconazole 480 SC may be applied with a non-ionic surfactant, e.g., AgSurf or Agral 90, at 0.125% v/v. The application may be made by ground or aerial application equipment. Do not apply within 7 days of harvest. Advantage Prothioconazole 480 SC is a Group 3 fungicide. To limit the potential for development of disease resistance, alternate every application of Advantage Prothioconazole 480 SC with a non-Group 3 fungicide.

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, **DO NOT** use to control aquatic pests. **DO NOT** contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

Field sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Airblast application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** direct spray above plants to be treated. Turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at the application site as measured outside of the treatment area on the upwind side.

Aerial application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) medium classification. To reduce drift caused by turbulent wingtip vortices, the nozzle distribution along the spray boom length **MUST NOT** exceed 65% of the wing- or rotorspan.

SPRAY BUFFER ZONES:

A spray buffer zone is NOT required for uses with hand-held application equipment permitted on this label.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Method of application	Crop		Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:			
			Aquatic Habitat of Depths:			Terrestrial Habitat
			Less than 1 m	1-3 m	Greater than 3 m	
Field sprayer	All listed crops		2	1	0	0
Airblast sprayer	Bushberries	Early growth stage	25	15	4	1
		Late growth stage	15	5	2	1
Aerial (fixed and rotary wing)	Flax (linseed), crambe, borage, soybeans		10	0	0	0
	Corn, safflower, sunflower		15	5	0	0
	Oats		20	10	0	0
	Canola, Oriental mustard, rapeseed, <i>Brassica carinata</i>		20	10	1	10
	Wheat, barley		25	10	0	10
	Lentils		30	10	0	15
	Sugarbeets		45	15	4	15
	Chickpeas		50	15	5	15

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

Rotation restrictions:

Treated areas may be replanted with any crop specified on this label as soon as practical after the last application. For crops not listed on this label, do not plant back within 30 days of last application.

Section 8: Resistance Management

Resistance Management Recommendations:

For resistance management, **Advantage Prothioconazole 480 SC** contains a Group 3 fungicide. Any fungal population may contain individuals naturally resistant to Advantage Prothioconazole 480 SC and other Group 3 fungicides. A gradual or total loss of pest control may occur over time if these fungicides are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but specific for individual chemicals,

such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay fungicide resistance:

- Where possible, rotate the use of **Advantage Prothioconazole 480 SC** or other Group 3 fungicides with different groups that control the same pathogens.
- Alternate with fungicides having a different mode of action other than Group 3 every 7 to 10 days after each application of **Advantage Prothioconazole 480 SC**.
- Do not apply more than the indicated maximum number of applications per year specified for each crop in the DIRECTIONS FOR USE, Section 7 table.
- Use tank mixtures with fungicides from a different group that is effective on the target pathogen when such use is permitted.
- Fungicide use should be based on an integrated disease management program that includes scouting, historical information related to pesticide use and crop rotation and considers host plant resistance, impact of environmental conditions on disease development, disease thresholds, as well as cultural, biological and other chemical control practices.
- Where possible, make use of predictive disease models to effectively time fungicide applications.
- Monitor treated fungal populations for resistance development. Notify Advantage Crop Protection Inc. if reduced sensitivity of the pathogen to Advantage Prothioconazole 480 SC is suspected.
- If disease continues to progress after treatment with this product, do not increase the use rate. Discontinue use of this product, and switch to another fungicide with a different site of action, if available.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for specific crops and pathogens.
- For further information and to report suspected resistance, contact Advantage Crop Protection Inc. at 1-888-931-2530.

Section 9: Application Precautions

GROUND APPLICATION:

1. Use well-maintained and calibrated conventional spray equipment, which provides adequate and uniform coverage.
2. Apply Advantage Prothioconazole 480 SC in a minimum of 100 L water/ha, unless otherwise specified in DIRECTIONS FOR USE, Section 7.
3. Spray screens should be no finer than 50 mesh.
4. Ensure that the by-pass line discharges at the bottom of the tank to minimize foaming.
5. Maintain pressure at no less than 275 kPa to ensure good foliage penetration and coverage.
6. If spray mixture remains in the tank overnight, or for long periods during the day, agitate thoroughly prior to application.

AERIAL APPLICATION-GENERAL INFORMATION:

1. Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.
2. Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial

application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment. If you have questions, call 1-888-931-2530 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

3. Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.
4. Apply Advantage Prothioconazole 480 SC in a minimum of 50 L of water/ha.
5. To ensure proper coverage and distribution and to minimize drift, check to see that swath width and droplet size are adequate, and that wind velocities are low.
6. Use mechanical flaggers only.

AERIAL APPLICATION-USE PRECAUTIONS:

1. Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage.
2. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the National Aerial Pesticide Application Manual, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides.

AERIAL APPLICATION- OPERATOR PRECAUTIONS:

1. **DO NOT** allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.
2. It is desirable that the pilot has communication capabilities at each treatment site at the time of application.
3. The field crew and the mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.
4. All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking.
5. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.
6. Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-888-931-2530 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

Section 10: Mixing Instructions

Mixing Instructions:

Advantage Prothioconazole 480 SC must be applied with properly calibrated, clean equipment. Prior to adding Advantage Prothioconazole 480 SC to the spray tank, ensure that the spray tank is thoroughly clean.

Advantage Prothioconazole 480 SC applied alone:

- Add one-half of the required amount of water to the spray or mixing tank and start agitation.
- Add the required quantity of **Advantage Prothioconazole 480 SC** to the water and complete filling with water to the required total volume.
- Maintain agitation throughout mixing and spraying.

- Advantage Prothioconazole 480 SC should be thoroughly dispersed prior to the addition of a non-ionic surfactant. Advantage Prothioconazole 480 SC is recommended to be used with a registered non-ionic surfactant, such as Agral 90 or AgSurf, at 0.125% vol/vol (1.25 L/1000 L water).

Section 11: Pre-harvest Intervals

Crop	PHI (days)
Wheat (spring, durum and winter), Barley, Oats, Pearl Millet, Proso Millet, Rye, Triticale, Teosinte, Buckwheat	30
Canola, Rapeseed, Oriental Mustard, <i>Brassica carinata</i> , Flax (Linseed), Crambe, borage	36
Corn (field, sweet, popcorn)	14
Chickpea, Lentils	7
Soybean	20
Sugar Beet	7
Bushberry	7
Peanut	14
Cucurbits	7
Low-Growing Berries (except strawberries), Safflower, Sunflower	45

Section 12: Notices

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

For more information contact:

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5

All products mentioned are trademarks of their respective companies.

Approved French Label
Sub. No. 2023-5232
2023-11-20

** CONTENANT**

GROUPE 3 FONGICIDE

Advantage Prothioconazole 480 SC

Suspension

Pour la suppression ou la répression des maladies indiquées dans l'orge, la bourrache officinale, *Brassica carinata*, les petits fruits, le canola, les pois chiches, le crambe, les petits fruits de plantes naines, sauf les fraises, le maïs, les cucurbitacées, le lin, les lentilles, l'avoine, la moutarde orientale, les arachides, le colza, le carthame, le soja, la betterave à sucre, le tournesol, le blé et certaines autres petites céréales.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

SYMBOLE – Triple rinçage

ATTENTION – POISON



N° D'HOMOLOGATION : 34978

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF : Prothioconazole 480 g/L

CONTENU NET : 1 L à 10.2 L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5

Renseignements sur le produit : 1-888-931-2530

En cas d'urgence impliquant des marchandises dangereuses, composer CANUTEC au 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone cellulaire.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Advantage Prothioconazole 480 SC est un fongicide systémique à large spectre utilisé pour supprimer ou réprimer les maladies *Ascomycetes*, *Basidiomycetes* et *Deuteromycetes* indiquées sur l'étiquette dans l'orge, les petits fruits, *Brassica carinata*, la bourrache officinale, le canola, les pois chiches, le crambe, les petits fruits de plantes naines, sauf les fraises, le maïs, les cucurbitacées, le lin, les lentilles, l'avoine, la moutarde orientale, les arachides, le colza, le carthame, le soja, la betterave à sucre, le tournesol, le blé et certaines autres petites céréales.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements des préposés à l'application séparément des autres vêtements. Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles et les zones d'activité humaine telles que maisons, chalets, écoles et aires de loisir est minime. Un délai de sécurité (DS) de 20 jours est nécessaire avant la récolte manuelle du maïs sucré et pour l'écimage du maïs de semence. Un DS de 3 jours est nécessaire avant l'irrigation manuelle dans les cucurbitacées et les petits fruits. Pour toutes les autres activités, ne pas retourner dans les champs traités dans les 24 heures suivant l'application. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Advantage Crop Protection Inc., au 1-888-931-2530.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS :

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée et/ou du cockpit fermé pendant l'application.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou

un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

- Traiter selon les symptômes.
- Le personnel médical doit contacter le numéro d'intervention d'urgence, 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-666 ou *666 sur un téléphone cellulaire.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

- Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
- Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil.
- Garder ce produit éloigné du feu, d'une flamme nue ou de toutes autres sources de chaleur.
- Ne pas entreposer à des températures inférieures au point de congélation.
- Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant bien fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni à proximité.
- Entreposer dans le contenant d'origine.
- En cas d'incendie ou de contenants endommagés ou qui fuient, composer CANUTEC au 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone cellulaire.

ÉLIMINATION

Contenant recyclable :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée :

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, **NON PAS SUR LA CULTURE**, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés et canaux d'irrigation. Il faut également respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le **MODE D'EMPLOI**.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5

Tous les produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs entreprises respectives.

Advantage Prothioconazole 480 SC

Suspension

Pour la suppression ou la répression des maladies indiquées dans l'orge, la bourrache officinale, *Brassica carinata*, les petits fruits, le canola, les pois chiches, le crambe, les petits fruits de plantes naines, sauf les fraises, le maïs, les cucurbitacées, le lin, les lentilles, l'avoine, la moutarde orientale, les arachides, le colza, le carthame, le soja, la betterave à sucre, le tournesol, le blé et certaines autres petites céréales.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

SYMBOLE – Triple rinçage

ATTENTION – POISON



N° D'HOMOLOGATION : 34978

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF : Prothioconazole 480 g/L

CONTENU NET : 1 L à 10.2 L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5

Renseignements sur le produit : 1-888-931-2530

En cas d'urgence impliquant des marchandises dangereuses, composer CANUTEC au 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone cellulaire.

Avantage Prothioconazole 480 SC

Table des matières

Numéro de section :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	Le produit	1
SÉCURITÉ ET MANUTENTION		
	Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs, et délai de sécurité après traitement	2
	Premiers soins et renseignements toxicologiques	3
	Mises en garde environnementales	4
	Entreposage	5
	Élimination	6
MODE D'EMPLOI		
	Cultures, maladies, taux et périodes d'application	7
	Gestion de la résistance	8
	Mises en garde relatives à l'application	9
	Instructions de mélange	10
	Délais d'attente avant la récolte	11
	Avis	12

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Avantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5

SPECIMEN

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 – Le produit

Le Advantage Prothioconazole 480 SC est un fongicide systémique à large spectre utilisé pour supprimer ou réprimer les maladies *Ascomycetes*, *Basidiomycetes* et *Deuteromycetes* indiquées sur l'étiquette dans l'orge, les petits fruits, *Brassica carinata*, la bourrache officinale, le canola, les pois chiches, le crambe, les petits fruits de plantes naines, sauf les fraises, le maïs, les cucurbitacées, le lin, les lentilles, l'avoine, la moutarde orientale, les arachides, le colza, le carthame, le soja, la betterave à sucre, le tournesol, le blé et certaines autres petites céréales.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 – Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs, et délai de sécurité après traitement

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements des préposés à l'application séparément des autres vêtements. Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles et les zones d'activité humaine telles que maisons, chalets, écoles et aires de loisir est minime. Un délai de sécurité (DS) de 20 jours est nécessaire avant la récolte manuelle du maïs sucré et pour l'écimage du maïs de semence. Un DS de 3 jours est nécessaire avant l'irrigation manuelle dans les cucurbitacées et les petits fruits. Pour toutes les autres activités, ne pas retourner dans les champs traités dans les 24 heures suivant l'application. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Advantage Crop Protection Inc., au 1-888-931-2530.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée et/ou du cockpit fermé pendant l'application.

Section 3 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la

personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

- Traiter selon les symptômes.
- Le personnel médical doit contacter le numéro d'intervention d'urgence, 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-666 ou *666 sur un téléphone cellulaire

Section 4 – MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Section 5 – ENTREPOSAGE

- Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
- Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil.
- Garder ce produit éloigné du feu, d'une flamme nue ou de toutes autres sources de chaleur.
- Ne pas entreposer à des températures inférieures au point de congélation.
- Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant bien fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni à proximité.
- Entreposer dans le contenant d'origine.
- En cas d'incendie ou de contenants endommagés ou qui fuient, composer CANUTEC au 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone cellulaire.

Section 6 – ÉLIMINATION

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée :

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, NON PAS SUR LA CULTURE, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés et canaux d'irrigation. Il faut également respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

MODE D'EMPLOI

Section 7 – Cultures, maladies, taux et périodes d'application

CÉRÉALES (orge, blé et avoine)			
Culture	Maladie	Taux	Période d'application
Orge	Pour la répression de : la fusariose ou de la tavelure (<i>Fusarium</i> spp.)	Faire une application de Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 315 à 420 mL/ha (150 à 200 g i.a./ha) Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v	<p>La fusariose se manifeste dans l'orge lorsque le temps est chaud et humide à l'épiaison. L'application du Advantage Prothioconazole 480 SC pour protéger la culture de la fusariose (tavelure) doit être envisagée lorsque ces conditions environnementales sont prévues à ce stade de croissance de l'orge.</p> <p>La période d'application est importante : Pour obtenir une répression optimale de la fusariose, appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC comme traitement préventif au cours de la période pendant laquelle de 70 à 100 % des tiges florales de l'orge sont entièrement émergées, jusqu'à 3 jours après l'épiaison complète.</p> <p>L'application de le taux de 420 ml/ha est suggérée lorsque l'on prévoit que le degré d'infestation de la maladie sera élevé. Ces situations peuvent se produire lorsque de longues périodes de temps chaud et humide sont prévues au moment de l'épiaison, lorsque l'orge est cultivée dans le cadre d'un programme de rotation avec le maïs ou lorsque des cultivars sensibles sont utilisés.</p> <p>L'utilisation de le taux de 420 ml/ha offre typiquement les degrés les plus élevés de réduction de la mycotoxine.</p> <p>Une couverture uniforme est essentielle pour obtenir une efficacité optimale : l'équipement de pulvérisation doit être réglé de façon à permettre une bonne couverture des épis.</p> <p>Pour obtenir une excellente couverture des épis à l'aide de pulvérisateurs terrestres, il est recommandé d'utiliser des buses montées vers l'arrière et vers l'avant ou qui ont des jets bidirectionnels. Les buses doivent être utilisées selon les recommandations de pression de pulvérisation du fabricant.</p>

Orge	<p>Pour la suppression de :</p> <p>Rayure réticulée (<i>Pyrenophora teres</i>)</p> <p>Rynchosporiose (<i>Rhynchosporium secalis</i>)</p> <p>Tache helminthosporienne (<i>Cochliobolus sativus</i>)</p>	<p>Faire une application de Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 210 à 315 mL/ha (100 à 150 g i.a./ha)</p> <p>Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v</p>	<p>Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC comme traitement préventif lorsque les tout premiers symptômes de la maladie se manifestent sur les feuilles et les tiges. Les champs d'orge doivent être inspectés minutieusement pour déceler les premiers symptômes de la maladie, en particulier lorsque des variétés sensibles sont plantées et/ou lorsque prévalent des conditions prolongées propices au développement de la maladie.</p>
<p>Note : Deux applications au maximum (735 mL/ha) de Advantage Prothioconazole 480 SC, moyennant un intervalle d'application minimum de 7 jours, peuvent être effectuées annuellement pour chaque culture d'orge. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien.</p>			

Culture	Maladie	Taux	Période d'application
Blé (de printemps, dur et d'hiver)	<p>Pour la répression de : la fusariose ou de la tavelure (<i>Fusarium</i> spp.)</p> <p>Pour la suppression de : la tache des glumes (<i>Stagonospora nodorum</i>)</p>	<p>Faire une application de Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 315 à 420 mL/ha (150 à 200 g i.a./ha)</p> <p>Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v</p>	<p>La fusariose se manifeste dans le blé lorsque le temps est chaud et humide à l'épiaison et à la floraison. L'application du Advantage Prothioconazole 480 SC pour protéger la culture de la fusariose (tavelure) doit être envisagée lorsque ces conditions environnementales sont prévues à ce stade de croissance du blé.</p> <p>La période d'application est importante : Pour obtenir une répression optimale de la fusariose ou la suppression de la tache des glumes, appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC au cours de la période pendant laquelle 75 % des épis de blé sur la tige principale sont entièrement émergés jusqu'au moment où 50 % des épis sur la tige principale sont en fleurs.</p> <p>L'application de le taux de 420 ml/ha est suggérée lorsque l'on prévoit que le degré d'infestation de la maladie sera élevé. Ces situations peuvent se produire lorsque de longues périodes de temps chaud et humide sont prévues durant la floraison, lorsque le blé est cultivé dans le cadre d'un programme de rotation avec le maïs ou lorsque des cultivars ou des types de blés plus sensibles (blé dur) sont utilisés.</p> <p>L'utilisation de le taux de 420 ml/ha offre typiquement les degrés les plus élevés de réduction de la mycotoxine.</p> <p>Une couverture uniforme est essentielle pour obtenir une efficacité optimale : l'équipement de pulvérisation doit être réglé de façon à permettre une bonne couverture des épis. Pour obtenir une excellente couverture des épis à l'aide de pulvérisateurs terrestres, il est recommandé d'utiliser des buses montées vers l'arrière et vers l'avant ou qui ont des jets bidirectionnels. Les buses doivent être utilisées selon les recommandations de pression de pulvérisation du fabricant.</p>

Blé (de printemps, dur et d'hiver)	Pour la suppression de : Tache septorienne (<i>Septoria tritici</i>) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>) Rouille des feuilles (<i>Puccinia recondata</i>)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 315 mL/ha (150 g i.a./ha) Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC comme traitement préventif lorsque les tout premiers symptômes de la maladie se manifestent sur les feuilles et les tiges. Les champs de blé doivent être inspectés minutieusement pour déceler les premiers symptômes de la maladie, en particulier lorsque des variétés sensibles sont plantées et/ou lorsque prévalent des conditions prolongées propices au développement de la maladie.
Note : Deux applications au maximum (735 mL/ha) de Advantage Prothioconazole 480 SC, moyennant un intervalle d'application minimum de 7 jours, peuvent être effectuées annuellement pour chaque culture de blé. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien.			

Culture	Maladie	Taux	Période d'application
Avoine	Pour la suppression de : la rouille couronnée (<i>Puccinia coronata</i>)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 315 mL/ha (150 g i.a./ha) Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC comme traitement foliaire préventif lorsque les tout premiers symptômes de la maladie se manifestent sur les feuilles et les tiges. Les champs doivent être inspectés minutieusement pour déceler les premiers symptômes de la maladie, en particulier lorsque des variétés sensibles sont plantées et/ou lorsque prévalent des conditions prolongées propices au développement de la maladie.
Note : Deux applications au maximum (630 mL/ha) de Advantage Prothioconazole 480 SC, moyennant un intervalle d'application minimum de 7 jours, peuvent être effectuées annuellement pour chaque culture d'avoine. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien.			

Culture	Maladie	Taux	Période d'application
Millet perlé, millet rond, seigle, triticale, téosinte, sarrasin	Pour la répression de : la fusariose (<i>Fusarium</i> spp.), ou de la tavelure - sauf le sarrasin Pour la suppression de la rouille (<i>Puccinia</i> spp.)	Faire une application de Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 315 à 420 mL/ha (150 à 200 g i.a./ha) Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC comme traitement foliaire préventif lorsque les tout premiers symptômes de la maladie se manifestent sur les feuilles et les tiges. Les champs doivent être inspectés minutieusement pour déceler les premiers symptômes de la maladie, en particulier lorsque des variétés sensibles sont plantées et/ou lorsque prévalent des conditions prolongées propices au développement de la maladie.
Note : Deux applications au maximum (735 mL/ha) de Advantage Prothioconazole 480 SC, moyennant un intervalle d'application minimum de 7 jours, peuvent être effectuées annuellement. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre seulement.			

OLÉAGINEUX (canola, colza, moutarde orientale <i>Brassica carinata</i>)			
Culture	Maladie	Taux	Période d'application
Canola, colza, moutarde orientale, <i>Brassica carinata</i>	Pour la suppression de : la pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 315 à 368 mL/ha (150 à 175 g i.a./ha)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC lorsque la culture est au stade de 20 à 50 % de floraison. On obtiendra une meilleure protection lorsque le fongicide est appliqué avant le début de la chute des pétales, ce qui permettra de protéger un nombre maximum de pétales. Le taux de 315 ml/ha est recommandée pour la plupart des cultures oléagineuses; toutefois, le taux la plus élevée est recommandée pour les champs qui ont un historique de degré d'infestation élevé ou de forte densité des cultures. Une couverture uniforme des plantes est essentielle. Une deuxième application à raison de 315 mL/ha peut être faite 7 à 10 jours plus tard, jusqu'à la pleine floraison, si la maladie persiste ou que les conditions météorologiques favorisent le développement de la maladie. Lorsque les conditions propices à la maladie sont optimales, utiliser l'intervalle plus court.
Note : Le Advantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Un maximum de deux applications (683 mL/ha de Advantage Prothioconazole 480 SC) peut être effectué par année. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 36 jours précédant la récolte.			

LÉGUMINEUSES (pois chiches, lentilles)			
Culture	Maladie	Taux	Période d'application
Pois chiches	Pour la suppression de : l'ascochytose (<i>Ascochyta rabiei</i>)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 315 à 420 mL/ha (150 à 200 g i.a./ha) Après la première application, d'autres applications peuvent être faites à intervalles de 10 à 14 jours. Utiliser le taux la plus élevée lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie, ou lorsque des variétés moins résistantes à la maladie sont cultivées.	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC aux premiers signes de la maladie. Un maximum de 1 260 mL/ha de Advantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué par année. Maximum de trois applications par année.
Lentilles	Pour la suppression de : l'ascochytose (<i>Ascochyta spp.</i>) <i>Moisissure blanche</i> (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 315 à 420 mL/ha (150 à 200 g i.a./ha) Après la première application, une autre application peut être faite 10 à 14 jours plus tard, si les conditions favorisent un degré d'infestation continu ou plus élevé. Utiliser le taux la plus élevée lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie, ou lorsque des variétés moins résistantes à la maladie sont cultivées.	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC au début de la floraison ou dès les premiers signes de la maladie. Un maximum de 840 mL/ha de Advantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué par année. Maximum de deux applications par année.
<p>Note : Le Advantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la coupe ou l'andainage de la récolte.</p>			

SOJA			
Culture	Maladie	Taux	Période d'application
Soja	Pour la suppression de : Rouille asiatique du soja (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>) Cercosporiose (<i>Cercospora sojina</i>)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 210 mL/ha (100 g i.a./ha)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC dès les premiers symptômes de la maladie ou lorsque le risque d'infection est imminent. Ne pas faire plus d'une application par année.
Note : Le Advantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. L'épandage doit être fait à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 20 jours précédant la récolte.			

SPECIMEN

Maïs (de plein champ, sucré et à éclater)			
Culture	Maladie	Taux	Période d'application
Maïs (de plein champ, sucré et à éclater, y compris la production de semence)	<p>Pour la suppression des :</p> <p>rouilles (<i>Puccinia sorghi</i>, <i>Puccinia polysora</i>)</p> <p>-de la kabatiellose du maïs (<i>Kabatiella zeae</i> ou <i>Aureobasidium zeae</i>)</p> <p>-du dessèchement (<i>Setosphaeria turcica</i>)</p>	<p>Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 315 mL/ha (150 g i.a./ha)</p>	<p>Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC comme traitement foliaire préventif lorsque les tout premiers symptômes de la maladie se manifestent sur les feuilles et les tiges. Les champs doivent être inspectés minutieusement pour déceler les premiers symptômes de la maladie, en particulier lorsque prévalent des conditions prolongées propices au développement de la maladie.</p> <p>Lorsque la pression de la maladie est élevée, il est recommandé d'utiliser un agent surfactant non ionique avec le Advantage Prothioconazole 480 SC (ne pas appliquer un agent tensioactif non ionique avant l'apparition de la panicule car la culture pourrait être endommagée). Consulter la section intitulée « Note » de ce tableau pour obtenir plus de détails concernant le mode d'emploi.</p>
	<p>Pour la suppression des maladies indiquées ci-dessus, plus les suivantes :</p> <p>Pour la suppression de : la tache grise (<i>Cercospora zeae-maydis</i>)</p> <p>Pour la répression de : la fusariose de l'épi (<i>Fusarium</i> spp. et <i>Gibberella</i> spp.)</p> <p>de la pourriture de la tige (<i>Fusarium</i> spp., <i>Gibberella</i> spp. et <i>Colletotrichum</i> spp.), qui peuvent causer la verse.</p>		<p>Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 420 mL/ha (200 g i.a./ha)</p>

Note : Le Advantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Ne pas appliquer un agent tensioactif non ionique avant l'apparition de la panicule. Ne pas faire plus d'une application par année. L'épandage doit être fait à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.

SPECIMEN

Arachides		
Maladie	Taux	Période d'application
Répression de la pourriture des gousses (<i>Rhizoctonia solani</i>)	420 mL/ha (200 g i.a./ha)	<p>Maladies transmises par le sol :</p> <p>Les applications de fongicides affichant un mode d'action différent doivent être faites avant et après les applications de Advantage Prothioconazole 480 SC, afin de décourager le développement de souches de champignons résistantes.</p> <p>Dans les champs ayant un historique de pourriture des gousses, ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie, appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC vers la mi-saison et poursuivre les applications de Advantage Prothioconazole 480 SC à intervalles de 14 jours.</p> <p>Le Advantage Prothioconazole 480 SC doit s'infiltrer avec la pluie ou l'eau d'irrigation jusqu'à la zone des racines ou des gousses afin de supprimer la pourriture des gousses causée par <i>Rhizoctonia solani</i>. La sécheresse réduira l'efficacité de Advantage Prothioconazole 480 SC à supprimer la pourriture des gousses.</p>
<p>Suppression de : Cercosporiose de l'arachide, sous forme précoce (<i>Cercospora arachidicola</i>)</p> <p>Répression de : la rouille des feuilles (<i>Puccinia arachidis</i>)</p>	365 à 420 mL/ha (175 à 200 g i.a./ha)	<p>Programme d'épandages contre les maladies foliaires :</p> <p>Appliquer à le taux prescrite dans le cadre de traitements préventifs. Faire jusqu'à 4 épandages à intervalles de 14 jours.</p> <p>Utiliser le taux la plus élevée lorsque les conditions favorisent une pression sévère exercée par la maladie et/ou lorsque des variétés moins résistantes à la maladie sont cultivées.</p>
<p>Note : Faire jusqu'à quatre (4) applications de Advantage Prothioconazole 480 SC par année. Lorsqu'on plante des variétés affichant des degrés de résistance bons à excellents aux maladies foliaires, l'intervalle d'application peut être allongé jusqu'à 21 jours en l'absence de maladies transmises par le sol. Un maximum de 1,7 L/ha de Advantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué chaque année. Ne pas appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC dans les 14 jours précédant la récolte. Ne pas nourrir le bétail avec le foin ou les battages des cultures traitées ni permettre au bétail de paître dans les zones traitées. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre seulement.</p>		

Cucurbitacées			
CULTURE	MALADIE	TAUX	PÉRIODE D'APPLICATION
Cucurbitacées : courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible (y compris la gourde hyotan, la courge- bouteille, la gourde hechima et l'okra chinois), momordique (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants), melon véritable (y compris le cantaloup), citrouille, courge d'été, courge d'hiver (y compris la courge musquée, la courge hubbard, la courge poivrée et la courge spaghetti), pastèque	Suppression de : Moisissure rose des neiges Fusariose (<i>Fusarium</i> spp.)	Appliquer le Avantage Prothioconazole 480 SC à raison de 420 mL/ha (200 g i.a./ha) (sol)	Appliquer Advantage Prothioconazole 480 SC à la plantation avec de l'équipement d'irrigation au goutte-à-goutte / d'aspersion. Poursuivre avec des traitements foliaires durant la saison.
	Pourriture noire (<i>Didymella</i> spp.)	Appliquer le Avantage Prothioconazole 480 SC à raison de 420 mL/ha (200 g i.a./ha) (foliaire)	
	Suppression de : Blanc (<i>Sphaerotheca</i> <i>fuliginea</i>)	Appliquer le Avantage Prothioconazole 480 SC à raison de 210 à 420 mL/ha (100- 200 g i.a./ha)	Pour la suppression du blanc, appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC comme traitement foliaire préventif dès que les tout premiers signes de la maladie se manifestent. Répéter les traitements à intervalles de 5 à 10 jours avec Advantage Prothioconazole 480 SC ou un autre fongicide approuvé d'un groupe chimique différent.
<p>Commentaires généraux : Faire jusqu'à une (1) application au sol et deux (2) applications foliaires de Advantage Prothioconazole 480 SC à le taux élevée, ou une application au sol et quatre (4) applications foliaires par année à la faible taux. Répéter les applications foliaires au besoin à un intervalle de pulvérisation de 5 à 10 jours, si les conditions restent favorables au développement continu ou accru de la maladie. Les applications foliaires doivent être faites avec de l'équipement de pulvérisation terrestre seulement. Pour applications foliaires, appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v.</p> <p>Un maximum de 1,26 L/ha de Advantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué par année. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.</p>			

Petits fruits			
CULTURE	MALADIE	TAUX	PÉRIODE D'APPLICATION
Sous-groupe des petits fruits : aronie, bleuet en corymbe, bleuet nain, gadelle odorante, pimkina, cassis noir, gadelle rouge, baie de sureau, raisin d'ours, groseille à maquereau, camerise, baie de gaylussaquier, casseille, amélanche, airelle rouge, baie de salal, argouse, cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures.	Répression de : la tache septorienne (<i>Septoria</i> spp.)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 315 mL/ha (150 g i.a./ha)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC dès les premiers signes de maladie. Une application additionnelle peut être faite 10 à 14 jours plus tard si les conditions restent favorables au développement continu ou accru de la maladie.
	Répression de : la rouille des feuilles (<i>Thekopsora minima</i>) et tache valdensinéenne (<i>Valdensinia heterodoxa</i>) – bleuet seulement	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 400 mL/ha (190 g i.a./ha)	
	Suppression de : Pourriture sclérotique (<i>Monilinia vaccinii-corymbosi</i>) – bleuet seulement	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 315 à 420 mL/ha (150-200 g i.a./ha)	Débuter les applications au début de la floraison pour lutter contre la pourriture des fruits. Faire une deuxième application de Advantage Prothioconazole 480 SC ou d'un autre fongicide approuvé 5 à 10 jours plus tard.
<p>Commentaires généraux : Faire jusqu'à deux (2) applications de Advantage Prothioconazole 480 SC par année. Les applications foliaires doivent être faites avec de l'équipement de pulvérisation terrestre seulement. Appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v.</p> <p>Un maximum de 840 mL/ha de Advantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué par année. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.</p>			

Petits fruits de plantes naines, à l'exception de la fraise			
CULTURE	MALADIE	TAUX	PÉRIODE D'APPLICATION
<p>Sous-groupe des petits fruits de plantes naines, à l'exception de la fraise : raisin d'ours, myrtille, chicouté, canneberge, pain de perdrix, cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures.</p>	<p>Suppression de : pourriture des fruits (<i>Coleophoma empetri</i>, <i>Glomerella cingulata</i>, <i>Phyllosticta vaccinii</i>, <i>Physalospora vaccinii</i>, <i>Allantophomopsis lycopodina</i>, <i>Allantophomopsis cytispora</i>, <i>Fusicoccum putrefaciens</i>, <i>Penicillium</i> spp., <i>Phomopsis vaccinii</i>, <i>Colletotrichum acutatum</i>, <i>Colletotrichum coccodes</i>)</p> <p>Répression de : la tache septorienne (<i>Septoria</i> spp.)</p>	<p>Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 365 mL/ha (175 g i.a./ha)</p> <p>Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v</p>	<p>Débuter les applications au début de la floraison pour lutter contre la pourriture des fruits. Faire une deuxième application de Advantage Prothioconazole 480 SC ou d'un autre fongicide approuvé 5 à 10 jours plus tard.</p>
<p>Commentaires généraux : Faire jusqu'à deux (2) applications de Advantage Prothioconazole 480 SC par année. Répéter les applications foliaires à un intervalle de pulvérisation de 5 à 10 jours, si les conditions restent favorables au développement continu ou accru de la maladie. Les applications foliaires doivent être faites avec de l'équipement de pulvérisation terrestre seulement.</p> <p>Un maximum de 730 mL/ha de Advantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué par année. Ne pas appliquer dans les 45 jours précédant la récolte.</p>			

Tournesol, carthame		
MALADIE	TAUX	PÉRIODE D'APPLICATION
Suppression de : Rouille du tournesol (<i>Puccinia helianthi</i>) Rouille du carthame (<i>Puccinia carthami</i>)	Appliquer le Avantage Prothioconazole 480 SC à raison de 420 mL/ha (200 g i.a./ha)	Appliquer le Avantage Prothioconazole 480 SC lorsque la gravité moyenne de la rouille atteint 1 % sur les 4 feuilles entièrement déployées du haut, avant ou pendant la floraison.

Note : Le Avantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Un maximum d'une application (420 mL/ha de Avantage Prothioconazole 480 SC) peut être fait sur le tournesol ou le carthame par année. L'épandage peut être fait à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 45 jours précédant la récolte. Si le Avantage Prothioconazole 480 SC est appliqué sur une surface supérieure à 310 ha par jour, dans le tournesol et/ou le carthame, à l'aide d'un équipement muni d'une rampe d'aspersion en cabine ouverte, les personnes en charge de l'application doivent porter un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Avantage Crop Protection Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Avantage Crop Protection Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

CULTURE	MALADIE	TAUX	PÉRIODE D'APPLICATION
Tournesol, carthame	Pour la répression du flétrissement sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	Appliquer le Avantage Prothioconazole 480 SC à raison de 420 mL/ha (200 g i.a./ha)	Appliquer le Avantage Prothioconazole 480 SC lorsque la culture est au stade de 10 à 50 % du disque floral.

Note : Le Avantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Un maximum d'une application (420 mL/ha de Avantage Prothioconazole 480 SC) peut être fait sur le tournesol ou le carthame par année. L'épandage peut être fait à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 45 jours précédant la récolte. Si le Avantage Prothioconazole 480 SC est appliqué sur une surface supérieure à 310 ha par jour, dans le tournesol et/ou le carthame, à l'aide d'un équipement muni d'une rampe d'aspersion en cabine ouverte, les personnes en charge de l'application doivent porter un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Advantage Crop Protection Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Advantage Crop Protection Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

CULTURE	MALADIE	TAUX	PÉRIODE D'APPLICATION
Lin, crambe, bourrache officinale	Pour la suppression de : la pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 315 à 368 mL/ha (150 à 175 g i.a./ha)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC lorsque la culture est au stade de 20 à 50 % de floraison. On obtiendra une meilleure protection lorsque le fongicide est appliqué avant le début de la chute des pétales, ce qui permettra de protéger un nombre maximum de pétales. Le taux la plus élevée est recommandée pour les champs qui ont un historique de degré d'infestation élevé ou de forte densité des cultures. Une couverture uniforme des plantes est essentielle.

Note : Le Advantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Un maximum d'une application (368 mL/ha de Advantage Prothioconazole 480 SC) peut être fait par année. L'épandage peut être fait à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 36 jours précédant la récolte.

CULTURE	MALADIE	TAUX	PÉRIODE D'APPLICATION
Betterave à sucre	Pour la suppression de: Cercosporiose (<i>Cercospora beticola</i>)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 315 à 415 mL/ha (150 à 200 g i.a./ha)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC dès les premiers signes de la maladie. Utiliser le taux la plus élevée et les intervalles plus courts lorsque les conditions favorisent un degré d'infestation élevé, ou lorsque des variétés moins résistantes à la maladie sont cultivées. Appliquer le taux prescrite de Advantage Prothioconazole 480 SC dans 100 à 200 L d'eau par hectare lorsqu'on utilise un équipement d'application au sol. Si les conditions restent favorables à un développement continu ou accru de la maladie, répéter les applications à intervalles de 14 à 21 jours, selon le degré d'infestation. Utiliser l'intervalle d'épandage de 14 jours lorsque le degré d'infestation est normal à élevé et de 21 jours lorsque le degré d'infestation est faible.
	Pour la suppression de : Rhizoctone commun (<i>Rhizoctonia solani</i>)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC à raison de 415 mL/ha (200 g i.a./ha)	Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC entre le stade 4 feuilles et la fermeture des rangs. Appliquer le taux prescrite de Advantage Prothioconazole 480 SC dans 50 à 100 L d'eau par hectare. Répéter les applications à intervalles de 21 jours, si les conditions restent favorables à un développement continu ou accru de la maladie.

Note : Trois applications au maximum (1 245 mL/ha de Advantage Prothioconazole 480 SC) peuvent être faites par année. Le Advantage Prothioconazole 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte. Le Advantage Prothioconazole 480 SC est un fongicide du groupe 3. Pour limiter le risque que se développe une résistance à la maladie, appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC en alternance avec un fongicide qui ne fait pas partie du groupe 3.

SPECIMEN

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application par pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plants ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. **NE PAS** appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site du traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

Application par voie aérienne : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

ZONES TAMPTONS SANS PULVERISATION :

Une zone tampon sans pulvérisation N'EST PAS requise pour les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'épandage	Culture		Zones tampons sans pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un:			
			D'habitats aquatiques d'une profondeur de :			Habitat terrestre
			Moins de 1 m	1 à 3 m	Plus de 3 m	
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures indiquées		2	1	0	0
Pulvérisateur pneumatique	Petits fruits	Début de la croissance	25	15	4	1
		Fin de la croissance	15	5	2	1
Aérienne (Voilure fixe et Voilure tournante)	Lin, crambe, bourrache officinale, soja		10	0	0	0
	Maïs, carthame, tournesol		15	5	0	0
	Avoine		20	10	0	0
	Canola, moutarde orientale, colza, <i>Brassica carinata</i>		20	10	1	10
	Blé, orge		25	10	0	10
	Lentilles		30	10	0	15
	Betterave à sucre		45	15	4	15
	Pois chiches		50	15	5	15

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Web Canada.ca.

Restrictions en matière de rotations :

Toute autre culture indiquée sur cette étiquette peut être semée dans les zones traitées dès qu'il est possible de le faire, d'un point de vue pratique, après la dernière application. En ce qui concerne les cultures non indiquées sur cette étiquette, ne pas ressemer dans les 30 jours suivant la dernière application.

Section 8 – Gestion de la résistance

Recommandations sur la gestion de la résistance :

Aux fins de la gestion de la résistance, Advantage Prothioconazole 480 SC contient un fongicide appartenant au groupe 3. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à Advantage Prothioconazole 480 SC et à d'autres fongicides du groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Advantage Prothioconazole 480 SC ou d'autres fongicides du même groupe 3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser en alternance avec des fongicides affichant un mode d'action différent de celui des fongicides du groupe 3, tous les 7 à 10 jours, après chaque épandage de Advantage Prothioconazole 480 SC.
- Ne pas faire plus que le nombre maximum d'épandages annuels indiqués pour chaque culture dans le MODE D'EMPLOI, dans le tableau de la section 7.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Advantage Crop Protection Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à Advantage Prothioconazole 480 SC chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Advantage Crop Protection Inc. au 1-888-931-2530.

Section 9 – Mises en garde relatives à l'application

APPLICATION TERRESTRE :

1. Utiliser de l'équipement de pulvérisation classique bien entretenu et calibré, qui offre une couverture appropriée et uniforme.
2. Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC dans au moins 100 L d'eau/ha, à moins d'autres instructions dans le MODE D'EMPLOI (section 7).
3. Les tamis du pulvérisateur doivent comporter un maximum de 50 mailles.
4. S'assurer que la conduite de dérivation se décharge au fonds du réservoir pour réduire la formation de mousse.
5. Maintenir la pression à au moins 275 kPa pour assurer une bonne couverture et une bonne pénétration foliaire.
6. Si la solution de pulvérisation demeure dans le réservoir jusqu'au lendemain ou pendant de longues périodes de temps au cours de la journée, bien agiter avant d'appliquer.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

1. Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur étiquette.
2. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. Si vous avez des questions, composez le 1-888-931-2530 ou obtenez des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole de votre province.
3. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.
4. Appliquer le Advantage Prothioconazole 480 SC dans au moins 50 L d'eau /ha.
5. Pour que la couverture et la distribution soient appropriées et pour réduire la dérive de pulvérisation, s'assurer que la largeur d'épandage et la grosseur des gouttelettes conviennent et que la vitesse du vent est faible.
6. Utiliser des marqueurs mécaniques seulement.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE – MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION :

1. Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée.
2. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE – MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE :

1. **NE PAS** permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.
2. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
3. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.
4. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire.
5. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.
6. Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le

contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-888-931-2530. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Section 10 – Instructions de mélange

Instructions de mélange :

Le Advantage Prothioconazole 480 SC doit être appliqué avec de l'équipement propre et bien calibré. Avant d'ajouter le Advantage Prothioconazole 480 SC dans le réservoir du pulvérisateur, s'assurer que ce dernier est bien propre.

Advantage Prothioconazole 480 SC appliqué seul :

- Verser la moitié du volume d'eau nécessaire dans le réservoir de pulvérisation ou de mélange et commencer l'agitation.
- Ajouter la quantité requise de **Advantage Prothioconazole 480 SC** dans le réservoir et finir de remplir d'eau jusqu'à l'obtention du volume total nécessaire.
- Maintenir l'agitation durant le mélange et la pulvérisation.
- Le Advantage Prothioconazole 480 SC doit être bien dispersé avant l'ajout de l'agent tensioactif non ionique. On recommande d'utiliser le Advantage Prothioconazole 480 SC avec un agent tensioactif non ionique, comme Agral 90 ou AgSurf, à 0,125 % vol./vol (1,25 L/1000 L d'eau).

Section 11 – Délais d'attente avant la récolte

Culture	DS (jours)
Blé (de printemps, dur et d'hiver), orge, avoine, millet perlé, millet rond, seigle, triticale, téosinte, sarrasin	30
Canola, colza, moutarde orientale, lin, crambe, bourrache officinale, <i>Brassica carinata</i>	36
Maïs (de plein champ, sucré, à éclater)	14
Pois chiches, lentilles	7
Soja	20
Betterave à sucre	7
Petits fruits	7
Arachides	14
Cucurbitacées	7
Petits fruits de plantes naines (sauf les fraises), carthame, tournesol	45

Section 12 – Avis

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5

Tous les produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs entreprises respectives.

SPECIMEN